

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 octobre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3924-2015.

Cause annuelle 2015 de *Gazifère inc.* (Phase 3 – Cause tarifaire 2016).

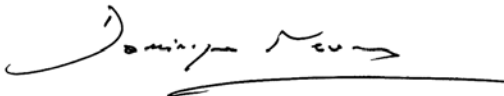
Planification de l'audience en Phase 3 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.-AQLPA).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA)* aux fins de la planification d'audience en Phase 3 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0018 SÉ-AQLPA-2, Doc. 1. Durée prévue : 15-20 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Panel 1 décrit dans la lettre B-0357 du 22 octobre 2015 de *Gazifère inc.* : environ 15 minutes.
Panel 2 : environ 5 minutes.
Panel 3 : environ 20 minutes.
Panel EGD : environ 5 minutes.
Et environ 5 minutes par intervenant.
Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.